

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le 02/12/2025

S2LO

ID : 074-200011773-20251127-CC_2025_0162-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

Séance du : mercredi 26 novembre 2025

Convocation du : 19 novembre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Sophie VILLARI, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Ines AYEB par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS par Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE par Dominique LACHENAL, Jean-Luc SOULAT par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Véronique FENEUL par Pascale PELLIER, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés :

Bertilla LE GOC, Maryline BOUCHÉ, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Julien BEAUCHOT, Cuneyt YESILYURT, Leila YESIL

Suite à la délibération n°CC_2021_0156 du Conseil communautaire en date du 10 novembre 2021, Annemasse Agglo a désigné les membres de sa Commission de contrôle financier comme suit :

Délibération n°CC-2021-0156 du 10 novembre 2021	
Président de la commission : le président d'Annemasse Agglo Gabriel Doublet ou son représentant : Pauline Plagnat Cantoreggi	
Membres élus :	<ul style="list-style-type: none">1- Christian Aebischer2- Claude Anthonioz Rossiaux3- Patrick Antoine4- Yves Cheminal5- Laurent Gilet6- Nadine Jacquier7- Alain Letessier8- Louiza Lounis9- Jean-Luc Soulat10- Pascale Mayca

	11- Matthieu Loiseau 12- Amine Mehdi
Personnes qualifiées :	1- Le Trésorier d'Annemasse Agglo
Représentants d'associations d'usagers :	1- Groupement des frontaliers : le Président ou son représentant 2- Association foncière pastorale du Mont Salève : le Président ou son représentant 3- Association coordination eau bien-être commun : le Président ou son représentant 4- Union départementale des associations familiales (UDAF) : le Président ou son représentant 5- Compost et Compagnie74 : la Présidente ou son représentant

Au regard de la délibération n°CC_2020_0180 en date du 16 décembre 2020 approuvant la création de cette Commission de contrôle financier, le collège d'élus doit être composé des mêmes membres que celui de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Au vu de la délibération n°CC_2024_0146 en date du 27 novembre 2024 approuvant la modification de la composition de la CCSPL pour désigner Marion BARGES-DELATTRE, conseillère communautaire déléguée en charge du suivi des contrats de délégation de service public des transports, à la place d'Alain LETESSIER, il convient, en l'espèce, de procéder au même remplacement s'agissant de la Commission de contrôle financier.

Suite aux démissions de Madame Pascale MAYCA et de Monsieur Matthieu LOISEAU de leurs mandats de conseillers communautaires et de conseillers municipaux, il convient de procéder à leurs remplacements.

La ville d'Annemasse propose les candidatures de Chadia LIMAM et de Dominique LACHENAL.

En application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE DESIGNER Marion BARGES-DELATTRE à la Commission de contrôle financier.

DE DESIGNER Chadia LIMAM et Dominique LACHENAL à la Commission de contrôle financier.

La composition de cette commission est mise à jour comme suit :

Président de la commission : le président d'Annemasse Agglo Gabriel Doublet ou son représentant : Pauline Plagnat Cantoreggi	
Membres élus :	1- Christian Aebischer 2- Claude Anthonioz Rossiaux 3- Patrick Antoine 4- Yves Cheminal 5- Laurent Gilet 6- Nadine Jacquier 7- Marion Barges-Delattre 8- Louiza Lounis 9- Jean-Luc Soulat 10- Chadia Limam 11- Dominique Lachenal 12- Amine Mehdi
Personnes qualifiées :	1- Le Trésorier d'Annemasse Agglo
Représentants d'associations d'usagers :	1- Groupement des frontaliers : le Président ou son représentant 2- Association foncière pastorale du Mont Salève : le Président ou son

représentant

3- Association coordination eau bien-être commun : le Président ou son représentant

4- Union départementale des associations familiales (UDAF) : le Président ou son représentant

5- Compost et Compagnie74 : la Présidente ou son représentant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.